

 <p>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat</p> <p>Service d'évaluation des fonctions</p>	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
	1.10.1983	18.2.2004	
1. Dénomination de la fonction		Code fonction	
Pâtissier chef de partie HUG-pâtissière cheffe de partie HUG		6.20.019	
2. But de la fonction			
Assurer la gestion de sa partie, soit gérer la production et la distribution des desserts et des entremets, sucrés et salés. Planifier et contrôler l'exécution du travail, former et encadrer le personnel attaché à sa partie.			
3. Description de la fonction			
La fonction implique notamment, sous la responsabilité du-de la chef-fe de la cuisine, d'/de :			
<ul style="list-style-type: none"> - planifier et distribuer le travail quotidien, en fonction de la planification générale, de l'effectif et des impératifs de service ; - planifier et établir les commandes ; - rechercher de nouveaux produits et recettes et élaborer des fiches techniques ; - confectionner et contrôler la préparation et la distribution des desserts, des entremets sucrés et salés ; - contrôler l'exécution qualitative, rationnelle et ordonnée du travail, en conformité aux procédures ad hoc ; - contrôler qualitativement et quantitativement les marchandises réceptionnées ; - contrôler l'application des processus de travail, des normes d'hygiène HACCP et des procédures ad hoc; - contrôler journallement l'état du stock ; - former, encadrer et évaluer le personnel dans le respect de la législation et de la protection de la personnalité; - participer aux prestations hôtelières ; - suggérer des propositions ayant trait à l'organisation du travail, la résolution de problèmes, l'amélioration qualitative de l'apprêt des mets ou le renouvellement du matériel. 			
4. Exigences de la fonction			
CFC de pâtissier-ère complété par des formations en diététique et en management.			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	G	C	H	C	G	Cl. max. 14
Points	26	9	42	11	41	Total 129